

Capsules vidéo

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Financement PADP, Université Laval

Cours de *Gouvernance de l'entreprise*

DRT-7022

Ivan Tchotourian

Professeur, Faculté de droit

Été et automne 2015

CAPSULES VIDÉO
Gouvernance de l'entreprise – DRT 7022

I - Mise en contexte

Ce projet a pour but de produire des capsules vidéo venant à l'appui de mon enseignement et apportant aux étudiants des éclaircissements sur certaines problématiques liées au cours DRT-7022 *Gouvernance de l'entreprise*.

Ces capsules viendront bonifier l'enseignement du cours. Elles viseront à présenter certains points spécifiques que je n'ai pas le temps d'aborder et à soumettre des problèmes juridiques spécifiques aux étudiants pour leur faire comprendre toutes les implications de la gouvernance d'entreprise. Elles seront employées comme complément en étant visionnées par les étudiants soit en classe, soit en tout endroit en raison de leur disponibilité sur le portail du cours ENA (plateforme institutionnelle de site de cours).

Ce projet est dirigé par le professeur Ivan Tchotourian et est dans la continuité des efforts pédagogiques développés depuis l'automne 2013 pour rendre le cours de gouvernance attractif. Ce projet est soutenu financièrement par le *Programme d'appui au développement pédagogique* (PADP) de l'Université Laval. Sa conception et sa réalisation sont possibles grâce à la participation de M^{me} Isabelle St-Pierre, conseillère en formation au Centre APTI de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

CAPSULES VIDÉO
Gouvernance de l'entreprise – DRT 7022

II - Thèmes

L'objectif est de produire 5 capsules vidéo thématiques portant sur la matière que j'enseigne : la gouvernance de l'entreprise. Ces capsules seront animées par des spécialistes ayant une expérience reconnue.

Ces capsules sont axées sur les quelques grands thèmes du cours de *Gouvernance de l'entreprise* (DRT-7022) visent à offrir aux étudiants une vision pratique des enjeux dans le domaine. 4 thèmes s'inscrivant dans la logique du cours sont proposés. Ces thèmes sont les suivants :

1. Visage des actionnaires, activisme et démocratie actionnariale (Thème 4).
2. Les Normes de compétence, de prudence et de diligence et le devoir d'agir dans l'intérêt de la société et à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes (Thèmes 6 et 8).
3. Responsabilisation des sociétés à l'échelle internationale (Thème 9).
4. Rôle et acteurs de l'information (Thème 10).
5. Contenu de l'information (Thème 10).

Un spécialiste sera interrogé par thème. Ce spécialiste sera sélectionné en fonction de ses connaissances, de son expertise et de ses champs d'intérêt dans le domaine.

CAPSULES VIDÉO
Gouvernance de l'entreprise – DRT 7022

III - Spécialistes à contacter

Les spécialistes que j'envisage de faire participer aux capsules vidéo sont les suivantes :

Nom	Institution	Sujet	Thème du cours	Date du cours
Tommy TREMBLAY	Cabinet BLG	Devoirs des administrateurs : approche juridique	6 et 8	21 octobre
Olivier GAMACHE	GRI, entreprise à Montréal	L'investissement responsable aujourd'hui : conséquences pour les entreprises	9	4 novembre
Représentant du MÉDAC (<i>à identifier</i>)	MÉDAC	Les actionnaires dans les sociétés : une place enviable ?	4	30 septembre
Jean BÉDARD	FSA, Université Laval	Vérification des comptes et gouvernance d'entreprise	10	11 novembre
Michelle RODRIGUE	FSA, Université Laval	Divulgence extra-financière : approche comptable	11	11 novembre

CAPSULES VIDÉO
Gouvernance de l'entreprise – DRT 7022

IV - Informations sur le tournage

Les lieux de tournage sont les suivants :

Tommy TREMBLAY	Québec
Olivier GAMACHE	Québec
Représentant du MÉDAC	<i>À déterminer</i>
Jean BÉDARD	Québec
Michelle RODRIGUE	Québec

À part pour le MÉDAC avec qui nous n'avons pas encore eu le temps de discuter, le tournage des capsules vidéo pourra ainsi être réalisé à Québec.

Le tournage pourra se dérouler au bureau du spécialiste ou dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université Laval, le tout à la convenance de la personne filmée.

De manière générale, le caméraman et le professeur Ivan Tchotourian seront présents lors de ce tournage.

À titre indicatif, le tournage ne devrait pas demander plus d'une heure par capsule, chaque capsule durant 15 minutes maximum.

V – Calendrier prévisionnel

- Soumission du programme à M^{me} Isabelle St-Pierre pour validation : fin août 2015.
- Contact officiel avec les spécialistes pour la date du tournage : fin août 2015.
- Tournage des capsules : à compter de début septembre/mi-septembre 2015.

ANNEXE 1

Liste possible des questions pour M^e Tommy Tremblay

1. Pourriez-vous vous présenter, ainsi que les recherches que vous menez ?
2. Comment présenteriez-vous le devoir de loyauté ? Sur quels points incitez-vous ?
3. Comment présenteriez-vous le devoir de diligence ? Sur quels points incitez-vous ?
4. Comment définiriez-vous la règle de l'appréciation commerciale ? De quelle manière cette règle influence-t-elle la prise de décision d'affaires ?
5. La jurisprudence vous semble-t-elle claire en la matière ?
6. De manière générale, quels conseils pratiques donneriez-vous aux administrateurs et aux dirigeants dans l'exercice de leur fonction afin qu'ils respectent leurs devoirs et n'engagent pas leur responsabilité personnelle ?
7. À votre avis, les recours judiciaires sont-ils les meilleurs moyens d'assurer une bonne gouvernance d'entreprise ? Y a-t-il d'autres instruments qui vous paraissent adéquats ?

ANNEXE 2

Liste possible des questions pour M. Olivier Gamache

1. Pourriez-vous vous présenter, ainsi que le GIR ?
2. Comment définiriez-vous l'ISR ? Quelle est la politique du GIR en matière d'ISR ?
3. Selon vous, quelle est la position du Québec en matière d'ISR par rapport aux autres provinces et à son voisin du sud ? Avez-vous des statistiques que vous pourriez fournir ?
4. Que pensez-vous du cadre juridique en matière d'ISR ? Est-il complet selon vous ?
5. Quels obstacles au développement de l'ISR observez-vous dans votre pratique ?
6. L'ISR se fait-il ressentir sur la gouvernance d'entreprise ? Est-il pris en compte par les dirigeants d'entreprise ? Si oui, de quelle manière ? Pourriez-vous donner un ou deux exemples que vous avez pu constater ?

ANNEXE 3

Liste possible des questions pour le représentant du MÉDAC

1. Pourriez-vous vous présenter, ainsi que le MÉDAC ? Quelle est l'action que le MÉDAC essaie d'initier ?
2. Quelle est la situation des actionnaires au Québec ? Vous semble-t-elle plus enviable que les autres provinces ou qu'aux États-Unis ?
3. Quelle est l'importance dans les faits des assemblées pour une société ? Leur tenue est-elle cruciale dans l'exploitation et le bon fonctionnement de cette dernière ? Dans de telles assemblées, les droits des actionnaires vous paraissent-ils suffisants ?
4. Le droit des sociétés par actions facilite-t-il la participation des actionnaires au processus décisionnel ? Trop, pas assez ?
5. Quelles sont les relations entre les actionnaires et la direction des entreprises ?
6. Quelles sont les préconisations dans le domaine de la gouvernance d'entreprise au Canada ? Sont-elles complètes selon vous ? Y a-t-il des lacunes à signaler ? Regardez-vous ce qui se fait du côté de l'Union européenne ?

ANNEXE 4

Liste possible des questions pour M. Jean Bédard

1. Pourriez-vous vous présenter, ainsi que les recherches que vous dirigez ?
2. Qui sont les vérificateurs aujourd'hui ? Quels sont les liens qu'ils entretiennent avec les auditeurs ?
3. À quoi ressemble une vérification des comptes dans la réalité ?
4. Quel est le rôle des vérificateurs dans la gouvernance d'entreprise ?
5. Le cadre juridique des vérificateurs est-il adéquat pour éviter les scandales ? Ce cadre juridique a-t-il évolué depuis le début des années 2000 ? Quels ont été les grands traits marquants de cette évolution au Canada ?
6. Les mécanismes de responsabilité (notamment judiciaires) des vérificateurs contribuent-ils à améliorer la mission des vérificateurs et à assurer l'intégrité de la gouvernance ?
7. Les outils et les méthodes des vérificateurs promeuvent-ils un comportement socialement responsable des entreprises ? Pourriez-vous nous en dire plus sur ces méthodes et outils ?

ANNEXE 5

Liste possible des questions pour M^{me} Michelle Rodrigue

1. Pourriez-vous vous présenter, ainsi que les recherches que vous dirigez ?
2. La comptabilité évolue-t-elle sous l'influence de la responsabilité sociétale des entreprises ? Quelles sont ces évolutions majeures ?
3. À l'heure actuelle, la comptabilité reflète-t-elle adéquatement les impacts extra-financiers des entreprises ? Quels sont les insuffisances et les manques que vous pouvez signaler en ce domaine ?
4. Le droit participe-t-il à l'évolution de la comptabilité ? De quelle manière ? Que pensez-vous des normes IFRS ?
5. Les entreprises vont-elles et/ou veulent-elles aller de l'avant en matière de divulgation extra-financière ? Y a-t-il des incitatifs à ces comportements ou, est-ce le témoignage d'un comportement moral ?
6. La divulgation extra-financière occupe-t-elle une place importante du travail des comptables ? Tient-elle un rôle identique à la divulgation financière traditionnelle ?